

çāsaka- m. maître, précepteur, gouverneur.

çāsana- -ī- ag. qui soumet, qui punit ; qui enseigne, précepteur ; nt. punition, châtiement, correction ; gouvernement ; pouvoir sur (ifc.) ; édit royal, charte ; ordre, édit, décret, disposition (-āt sur l'ordre de, gén.) ; enseignement, instruction ; doctrine, foi, religion ; -īya- a. v. qui doit être enseigné par (gén.).

°dūṣaka- ag. qui transgresse un ordre (royal).

°dhara- m. messager.

°parāṅmukha- -ī- a. qui désobéit à un ordre.

°vartin- a. qui obéit aux ordres de (gén.).

°valaya- m. nt. bracelet (servant) de cachet.

°hārīn- m. = °dhara.

çāsita- (ÇĀS-) a. v. puni, châtié ; tenu, contrôlé ; gouverné, commandé ; instruit.

çāsitr- ag. et m. qui punit, qui châtie ; qui gouverne, qui commande sur ; qui enseigne, maître.

çāsin- ag. ifc. qui gouverne, qui règne sur ; qui enseigne, qui instruit.

çāsti- m. n. de la racine ÇĀS-.

çāstr- ag. et m. qui punit, qui châtie ; qui domine, qui règne ; qui donne un ordre ; qui enseigne, maître ; -tra- nt. fait de dominer, de régner.

çāstra- nt. ordre, loi ; enseignement, instruction, bon conseil, règle, théorie, norme, précepte ; ouvrage didactique, traité technique faisant autorité (ifc. traité de, la science de) ; recueil de préceptes ; doctrine, science ; -tas-
-vat adv. selon les Çāstra, d'après les règles.

°krt- m. auteur d'un Çāstra.

°gañja- m. n. d'un perroquet.

°cakṣus- a. qui a les Çāstra pour yeux, qui voit par eux.

°cintaka- °jñā- ag. qui connaît les Çāstra, savant.

°darçana- nt. fait d'être mentionné dans un Çāstra ; -āt = çāstratas.

°dasyu- m. voleur de science.

°drṣṭa- a. v. cité dans les Çāstra ; prescrit, qui est d'accord avec la doctrine, régulier ; -ī- a. = °cakṣus-.

°pāṇi(n)- lire çāstra°.

°buddhi- f. savoir, science.

°varjita- a. v. pour lequel il n'y a pas de norme.

°vāda- m. parole (qui se trouve) dans un Çāstra ; -in- maître.

°vid- = °jñā-.

°vimukha- a. qui n'est pas enclin à l'étude.

çāstrānanuṣṭhāna- nt. mépris des Çāstra.

çāstrābhijñā- ag. qui connaît les Çāstra.

1 çāsya- a. v. punissable, qui doit être puni ; être gouverné ou contrôlé ; 2 = sasya-.

ÇI- v. ÇĀ-.

çimça- m. sorte d'arbre fruitier.

çimçapā- f. (métr. -a- m.) n. de l'arbre Dalbergia Sisu.

çiktha- v. siktha-.

çikya- nt. corde servant à tirer une charge ; objet suspendu à une corde ; plateau d'une balance.

ÇIKṢ- (dés. de ÇĀK-) çikṣate (-ti) (çikṣāna-) ; çikṣa ; çikṣyate çikṣayati (-te) — étudier, apprendre (qqch., acc. ; de qq'un, abl. ou gén. avec sakāçāt) ; s'exercer en (loc.) ; moy. offrir ses services à qq'un (acc.) ; pass. être instruit ; caus. instruire, enseigner (qqch. acc. loc. ; à qq'un, acc. gén. ; aussi inf. et acc.).

çikṣa- m. n. d'un roi des Gandharva.

çikṣaka- ag. et m. qui enseigne, maître, éducateur.

çikṣana- nt. fait d'instruire en ; -īya- a. v. qui doit être instruit en (acc.).

çikṣā- f. connaissance, art, adresse (en qqch., loc. ifc.) ; -ayā -ābhis avec art, selon les règles de l'art ; enseignement, doctrine, leçon ; enseignement phonétique des textes védiques considéré comme un Vedāṅga ; titre générique des traités donnant cet enseignement ; -vant- a. instructif, qui contient un enseignement (fable).

°pada- nt. précepte de morale.

°samuccaya- m. n. d'un traité bouddhique.

°svara- m. son prononcé d'après les règles de la Çikṣā.

çikṣākṣara- nt. id. ; a. prononcé correctement d'après les règles de la Çikṣā.

çikṣita- (ÇIKṢ-) a. v. appris, étudié ; qui a appris ; instruit, exercé (en qqch., acc. loc. ifc.) ; nt. enseignement, instruction.

çikṣitu-kāma- a. qui désire apprendre, apprenti.

çikhaṇḍa- m. touffe ou mèche de poils ou